

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre de l'exercice 2019/2020

Paris, le 21 janvier 2020

Un chiffre d'affaires* des activités touristiques
en progression de 14,2% sur le 1^{er} trimestre 2019/2020

1] Chiffres d'affaires du 1^{er} trimestre de l'exercice 2019/2020

En normes IFRS, le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre de l'exercice 2019/2020 s'élève à 334,5 millions d'euros (265,5 millions d'euros pour les activités touristiques et 69,0 millions d'euros pour les activités immobilières).

Le Groupe continue cependant de commenter son chiffre d'affaires et les indicateurs financiers qui y sont liés conformément à son reporting opérationnel, plus représentatif de son activité, i.e :

- avec la présentation des co-entreprises en intégration proportionnelle,
- hors incidence de l'application d'IFRS 16

Un tableau de réconciliation entre le chiffre d'affaires issu du reporting opérationnel et le chiffre d'affaires en normes IFRS est présenté en annexe en fin de communiqué.

<i>en millions d'euros</i>	2019/2020 <i>selon reporting</i> <i>opérationnel</i>	2018/2019 <i>selon reporting</i> <i>opérationnel</i>	Evolutions	<i>Evolutions à</i> <i>données</i> <i>comparables ^(*)</i>
Tourisme	281,9	246,9	+14,2%	
- Pierre & Vacances Tourisme Europe	96,2	92,2	+4,4%	
- Center Parcs Europe ^(**)	185,7	154,7	+20,0%	
dont chiffre d'affaires de location	191,9	169,7	+13,1%	+6,8%
- Pierre & Vacances Tourisme Europe	67,8	66,0	+2,6%	+2,3%
- Center Parcs Europe ^(**)	124,2	103,7	+19,8%	+9,4%
Immobilier	93,1	146,1	-36,2%	
Total 1^{er} trimestre	375,0	393,0	-4,6%	

(*) A données comparables, le chiffre d'affaires de location du Groupe est retraité de l'incidence :

- d'un effet calendaire favorable (une journée de vacances supplémentaire en décembre 2019 vs décembre 2018) :
- sur le pôle PVTE, de la réduction nette du parc exploité, liée à :
 - sur la destination montagne : incidence des non-renouvellements de baux, partiellement compensée par l'ouverture de 2 résidences à Méribel et Avoriaz ;
 - sur les résidences Adagio : incidence des rénovations de sites (stock non commercialisé), partiellement compensée par l'annualisation de l'exploitation de 3 résidences
- sur le pôle CPE, de la croissance nette du parc exploité, principalement liée à la reprise de l'exploitation du Center Parcs de l'Ailette, fermé pour rénovation au 1^{er} trimestre 2018/2019, et du Center Parcs d'Allgau, partiellement exploité au cours du 1^{er} trimestre de l'exercice précédent.

(**) Y compris Villages Nature Paris (7,5 M€ au T1 2019/2020, donc 5,7 M€ de CA location)

• Chiffre d'affaires touristique

Au 1^{er} trimestre de l'exercice 2019/2020, le chiffre d'affaires des activités touristiques s'élève à 281,9 millions d'euros, en **croissance de +14,2%** par rapport au 1^{er} trimestre 2018/2019.

Le **chiffre d'affaires de location** s'élève à 191,9 millions d'euros, en **progression de +13,1%**, résultant à la fois d'une hausse du prix moyen de vente net (+7,8%) et du nombre de nuits vendues (+5,0%).

A données comparables, i.e. hors incidence des effets offre et calendaires, l'activité est en **hausse de +6,8%** :

- ✓ **Pierre & Vacances Tourisme Europe** y contribue à hauteur de 67,8 millions d'euros, en **croissance de +2,3%** à données comparables.

Cette évolution est tirée par l'ensemble des destinations « mer » (+ 5,9% en France et en Espagne), et par les résidences montagne (+2,9%) qui affichent un taux d'occupation de 85% sur le trimestre. L'activité des résidences Adagio (qui représente 56% du chiffre d'affaires du pôle Pierre & Vacances Tourisme Europe au 1^{er} trimestre de l'exercice), affectée par le contexte de mouvements sociaux en France, reste cependant stable sur la période.

- ✓ **Center Parcs Europe** y contribue à hauteur de 124,2 millions d'euros, en **croissance de +9,4%** à données comparables.

La progression de l'activité concerne à la fois les Domaines situés aux Pays Bas, Allemagne et Belgique (+10,5%) et les Domaines français (+7,2%, dont +5,3% pour les Domaines Center Parcs et +19,5% pour Villages Nature Paris)

Le **chiffre d'affaires des autres activités touristiques** progresse de +16,5%, dont +20,5% pour le pôle Center Parcs Europe et +8,7% pour le pôle Pierre & Vacances Tourisme Europe, principalement lié au développement de l'activité de maeva.com.

• Chiffre d'affaires du développement immobilier

Au 1^{er} trimestre de l'exercice 2019/2020, le chiffre d'affaires du développement immobilier est de 93,1 millions d'euros, résultant principalement de la contribution de la résidence PV premium de Méribel (28 millions d'euros), du Center Parcs Lot-et-Garonne (12 millions d'euros), des résidences Senioriales (12 millions d'euros) et des opérations de rénovation de Domaines Center Parcs (31 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2018/2019 enregistrait notamment la contribution d'opérations de rénovation de Domaines Center Parcs pour un montant de 105 millions d'euros (essentiellement lié au décalage de 2017/2018 à 2018/2019 de la signature de ventes en blocs des programmes immobiliers de rénovation en Belgique et aux Pays-Bas).

Les **réservations immobilières** enregistrées au 1^{er} trimestre de l'exercice auprès d'investisseurs particuliers représentent un volume d'affaires de 78,5 millions d'euros (vs. 68,4 millions d'euros au même trimestre de l'exercice précédent).

2] Perspectives du 2^{ème} trimestre de l'exercice 2019/2020

Compte tenu des réservations à date, en progression significative par rapport à l'exercice précédent, le Groupe anticipe, à ce jour, une activité touristique sur le 2^{ème} trimestre de l'exercice 2019/2020 en croissance par rapport au 2^{ème} trimestre 2018/2019. Cette hausse concerne à la fois le pôle Pierre & Vacances Tourisme Europe et le pôle Center Parcs Europe.

Le chiffre d'affaires des activités immobilières du 2^{ème} trimestre de l'exercice devrait être en croissance par rapport au même trimestre de l'exercice précédent.

Pour toute information :

Relations Investisseurs et Opérations Stratégiques

Emeline Lauté
+33 (0) 1 58 21 54 76
info.fin@groupepvcp.com

Relations Presse

Valérie Lauthier
+33 (0) 1 58 21 54 61
valerie.lauthier@groupepvcp.com

ANNEXE :

Tableau de réconciliation entre le chiffre d'affaires issu du reporting opérationnel et le chiffre d'affaires en normes IFRS.

<i>en millions d'euros</i>	2019/2020 <i>selon reporting opérationnel</i>	<i>Retraitement</i> <i>IFRS 11</i>	<i>Incidence</i> <i>IFRS 16</i>	2019/2020 <i>IFRS</i>
Tourisme	281,9	-16,4		265,5
- Pierre & Vacances Tourisme Europe	96,2	-9,5		86,7
- Center Parcs Europe	185,7	-6,9		178,8
Immobilier	93,1	-1,6	-22,5	69,0
Total 1^{er} trimestre	375,0	-18,0	-22,5	334,5

Retraitements IFRS 11 : pour son reporting opérationnel, le Groupe continue d'intégrer les co-entreprises selon la méthode proportionnelle, considérant que cette présentation traduit mieux la mesure de sa performance. En revanche, les co-entreprises sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence dans les comptes consolidés IFRS.

Incidence IFRS 16 :

Comme présenté dans la Note relative aux Principes Comptables de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe (cf. Document d'Enregistrement Universel 2018/2019), la norme IFRS 16 « Contrats de location » est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit l'exercice 2019/2020 pour le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs.

Le Groupe a opté pour la méthode de transition rétrospective simplifiée, avec calcul rétrospectif du droit d'utilisation. Le choix de cette méthode implique que les périodes précédentes ne seront pas retraitées.

Les comptes consolidés semestriels du Groupe au titre du semestre clos le 31 mars 2020 seront ainsi établis en conformité avec la norme IFRS 16, avec présentation des incidences de première application de la norme au 1^{er} octobre 2019 (droit d'utilisation, obligation locative, capitaux propres). A titre d'information, les engagements de loyers envers les propriétaires figurent dans les engagements hors bilan des comptes consolidés du Groupe de l'exercice 2018/2019.

L'application d'IFRS 16 à compter du 1^{er} octobre 2019 conduit à annuler, dans les comptes consolidés, une quote-part du chiffre d'affaires et de la plus-value au titre des cessions réalisées dans le cadre des opérations immobilières avec des tiers (compte tenu des droits d'usufruit détenus par le Groupe), confère ci-dessus pour l'incidence sur le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre de l'exercice.

Compte tenu du business model du Groupe reposant sur ses deux métiers distincts, tels que suivis et présentés pour son reporting opérationnel, un tel retraitement ne permet pas de mesurer et refléter la performance économique de l'activité immobilière du Groupe, c'est pourquoi le Groupe continue de présenter, pour sa communication financière, les opérations immobilières telles qu'elles sont issues de son suivi opérationnel.